

PLENIERE DE L'OBSERVATOIRE DT DICT LORRAINE
du vendredi 28 octobre 2022 à 10 h
Pôle BTP à Metz

Présidence : Olivier LAURENT

Présents/Excusés : voir la feuille d'émargement [en ligne](#)

A l'ordre du jour

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 5 juillet (transmis avec l'invitation)
2. Présentation des indicateurs du 1^o semestre 2022
3. Retour sur la réunion des Observatoires régionaux (12/10/2022)
4. Retour sur les matinales de GRDF (21/10/2022)
5. Présentation de notre retour à l'Observatoire National du projet de l'analyse des causes profondes
6. Actions à venir
7. Questions libres

Cette réunion est suivie d'un cocktail déjeunatoire.

Accueil

Le Président Olivier Laurent accueille les participants et les remercie pour leur fidèle présence. Il indique que à la suite de certaines demandes, les réunions hybrides (présentiel + visioconférence) seront proposées dans la mesure du possible.

Il précise que Georges Le Corre, Président de l'Observatoire National DT DICT souhaitait venir soutenir les actions lorraines mais en a été empêché pour raisons de santé.

Il a tenu à confirmer le soutien de l'Observatoire National pour l'activité de l'Observatoire lorrain.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2022

Le procès-verbal du 5 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité des membres.

➡ **Le compte-rendu figure dans le [dossier en ligne](#).**

1. Présentation des indicateurs du 1^{er} semestre 2022

➤ Les indicateurs pour le 1^{er} semestre sont présentés et des échanges s'en suivent.

Que cela soit pour les DT DICT, les DT DICT conjointes ou les ATU, on note un abaissement de la consultation (-3,5% au global, au niveau national) sur le guichet unique. Cela révèle une hausse des sinistres qui est en train de s'amorcer.

Olivier Wagner (Survey) constate une hausse de chantiers non déclarés de tous types de prestataires (en octobre : une douzaine de cas) uniquement pour des prestations Air Liquide. Un courrier a été rédigé à l'attention des mairies + une copie envoyée à la DREAL.

Ouahid Sabr (DREAL) confirme cette introduction. Dans certains cas cela est encore lié à une méconnaissance de la réglementation ou à une interprétation approximative. Cela nécessitera une analyse plus approfondie, plus fine.

Les informations (les déclarations de sinistres notables) qui remontent de GRDF et des transporteurs de matières dangereuses semblent plus liées à une application personnelle de la réglementation.

Indicateurs Guichet Unique 1er Semestre 2022

Consultations GU

	2019 S1	2020 S1	2021 S1	2022 S1	2022/2021
DT	109 921	87 770	104 124	100 985	-3,0%
DICT	56 083	45 344	57 723	54 742	-5,2%
DT/DICT conj.	95 918	84 699	103 087	99 346	-3,6%
ATU	11 955	10 510	12 277	11 144	-9,2%
Total	273 877	228 323	277 211	266 217	-4,0%

Consultations GU + déclarations PAD

	2019 S1	2020 S1	2021 S1	2022 S1	2022/2021
DT	358 780	337 916	415 572	406 581	-2,2%
DICT	324 451	292 042	372 650	361 676	-2,9%
DT/DICT conjointe	558 382	506 888	649 660	618 488	-4,8%
ATU	128 912	122 283	146 570	141 540	-3,4%
Total	1 370 525	1 259 129	1 584 452	1 528 285	-3,5%
				- 56 167	

Principales tendances constatées :

Après une année 2021 exceptionnelle, les chiffres sont globalement en baisse de l'ordre de 3,5% de manière assez uniforme pour le guichet unique et les prestataires.

Si le guichet unique reste en deçà des niveaux de 2019, les prestataires, eux, restent à un niveau de + 15% par rapport à S1 2019.

De ce fait, la part du guichet unique continue à diminuer pour se situer à 17% de l'ensemble déclarations + consultations.

Le Président Olivier Laurent indique qu'un zoom lorrain sera fait prochainement et souhaite savoir comment on entre dans une notion de sanction.

Ouahid Sabr (DREAL) précise que ces **déclarations de sinistres notables**, une centaine par an, sont remontées à la DREAL Grand Est et traitées par un agent basé en Alsace. Quand une entreprise est récidiviste, cela est constaté tout de suite. Qu'elle soit récidiviste ou pas, les suites administratives sont automatiques avec proposition d'amende administrative.

Par ailleurs, la DREAL a vocation à participer à toute manifestation de sensibilisation qui permettrait de toucher le plus grand nombre de personnes, comme les Matinales organisées par GRDF. Ouahid Sabr salue la démarche de GRDF.

Indicateurs exploitants 1 er Semestre 2022

Réponses aux déclarations et dommages aux ouvrages - Résultats nationaux

Sources : Enedis, GRDF, GRT GAZ, Orange, RTE, TEREGA

(Absence de données RATU de la part d'Orange, car exploitant d'ouvrages non sensibles pour la sécurité des personnes)

	Total	Evolution N / (N-1)	% RDT	% RDICT	% RDC	% RTU	Nb de DS	Tx de DS
2013	4 502 440		24,0%	37,0%	34,0%	5,7%	14 410	0,42%
2014	4 157 386	-8,00%	21,0%	31,0%	40,0%	7,1%	13 074	0,40%
2015	4 296 071	3,00%	22,0%	29,0%	42,0%	6,6%	11 495	0,34%
2016	4 513 576	5,00%	22,0%	27,0%	44,0%	7,2%	11 410	0,32%
2017	4 856 362	8,00%	23,0%	26,0%	44,0%	7,6%	12 590	0,34%
2018	5 245 384	8,00%	24,0%	26,0%	43,0%	7,1%	13 012	0,33%
2019	5 462 719	4,00%	23,0%	26,0%	43,0%	7,0%	13 652	0,33%
2020	5 628 251	3,03%	25,2%	25,4%	42,6%	6,8%	11 041	0,26%
2021	6 265 711	11,33%	25,3%	25,5%	42,8%	6,5%	11 911	0,25%
S1 2022	3 241 880	-3,57%	25,9%	25,8%	42,2%	6,1%	6 733	0,28%

↑ Total des Réponses aux Déclarations
= $\sum (RDT, RDICT, RDC, RTU)$

↑ Taux de dommages souterrains
= $DS / \sum (RDICT, RDC, RTU)$

Gaëlle Bouret (GRDF) a constaté une baisse de la consultation du guichet unique de 6% dans le Grand Est (à mettre en regard de la baisse de 3,5% constatée au niveau national).

Marc Bury (Carsat Nord-Est) indique que cette baisse est à corrélérer à la hausse d'activité. Il appuie la demande d'aller à la rencontre des entreprises du Bâtiment, car il y a aussi des risques forts.

Le Président Olivier Laurent souligne le problème majeur dans le **Bâtiment** : beaucoup de sous-traitance non encadrée. Il rappelle avoir assuré une sensibilisation à la demande de la Fédération du Bâtiment Grand Est, pour l'instant il n'y a pas eu d'autre sollicitation. Une relance pourra être faite.

Gaëlle Bouret rappelle l'importance de la prévention des dommages aux ouvrages, mais aussi de la santé et de la sécurité des intervenants : d'abord, l'humain. Elle indique le mal à toucher les entreprises du Bâtiment et la maîtrise d'œuvre.

Alain Peltre précise que RTE **intervient régulièrement dans les CFA du BTP**. Cela fait réfléchir les jeunes, il faut espérer que cela leur reste toute leur vie : c'est du long terme. Les équipes de RTE sont bien rodées et à disposition si besoin. Une action a été menée auprès des locatiers (flyers et systèmes d'information). En ce qui concerne les chiffres DT DICT en Lorraine : il y a eu plus de demandes.

ENEDIS et GRDF proposent également des actions dans les CFA. Au CFA de Poix-Terron, un terrain d'entraînement aérien et souterrain a été construit.

Ouahid Sabr relève qu'en termes de **qualification et de professionnalisation des intervenants**, il existe encore un certain nombre de sous-traitants qui ne maîtrisent pas la réglementation.

Parmi les salariés, existe-t-il une proportion plus ou moins importante de nouveaux salariés ? – la question du maintien de la qualification se pose en permanence.

Il faut vérifier très en amont la qualification des intervenants, l'AIPR par exemple.

Gaëlle Bouret évoque la question du recrutement qui est centrale, avec la proximité de la Grande Région, un aspirateur à compétences.

RTE constate qu'avec leur changement de types de réponses, **avec un schéma moins sachant technique**, il y a beaucoup moins de contre appels : c'est une opération positive.

Un lobby a été fait auprès des mairies et des communautés de communes pour qu'elles intègrent les préconisations au permis d'aménager, dans les certificats d'urbanisme. Il y a plus de travail avec les lotisseurs.

Ouahid Sabr (DREAL) constate que la réglementation est désormais arrivée à un stade très fourni. Il invite les exploitants de réseaux à être plus explicites dans leurs réponses pour être plus pédagogiques, plus justes, plus vrais. Il y a tout un pan de collectivités territoriales qui ne suivent pas, il faut encore mieux faire appliquer la réglementation.

Le Président Olivier Laurent constate que ces actions demandent un investissement en personnes et temps. Il se dit intéressé pour voir les choses en coulisses (RTE notamment).

Les **demandes d'IC** ne sont quasi jamais respectées, il faut accompagner en amont.

Pierre Welsch (Métropole du Grand Nancy) est confronté au quotidien à cette nécessité d'accompagnement. Il a opté pour la sensibilisation et la disponibilité.

3 / 4 dommages sont constatés par mois sur les ouvrages hydrologiques. Quand on se rend disponible il y a une progression des mentalités des exécutants, constatée en 4 ans. Désormais arrêt de chantier et appel de son service. Il reçoit les DT DICT via le service d'Estelle Kremer-Leclair.

Sur tous les chantiers qui ont un impact stratégique, il y a un accompagnement du chef d'équipe de l'exécutant.

RTE constate qu'il y a quelques failles dans la loi, la collectivité n'a pas forcément l'obligation de les consulter.

Indicateurs exploitants 1 er Semestre 2022

Synthèse par Observatoire Régional

Sources : Enedis, GRDF, GRT GAZ, Orange, RTE, TEREGA

(Absence de données RATU de la part d'Orange, car exploitant d'ouvrages non sensibles pour la sécurité des personnes)

DS =
dommages
souterrains

Observatoire Régional	Total	%RDT	%RDICT	%RDC	%RTU	Nombre de DS	Taux DS sur décl. Trvx	Taux DS aux 100 km de réseau
Alsace	48 336	25,7%	24,6%	45,1%	4,7%	99	0,28%	0,26
Aquitaine	264 654	26,7%	20,9%	45,2%	7,2%	544	0,28%	0,46
Auvergne	89 198	26,2%	26,3%	42,7%	4,8%	222	0,34%	0,38
Bourgogne	104 467	25,6%	26,8%	41,0%	6,5%	254	0,33%	0,37
Bretagne	204 148	24,8%	28,4%	43,7%	3,1%	467	0,30%	0,40
Centre	131 097	24,0%	27,4%	43,5%	5,1%	381	0,38%	0,37
Champagne Ardennes	69 758	25,6%	23,9%	45,4%	5,1%	159	0,31%	0,27
Franche Comté	63 025	29,1%	24,3%	41,5%	5,2%	133	0,30%	0,43
Ile de France	393 666	23,8%	28,0%	40,0%	8,2%	719	0,24%	0,45
Languedoc Roussillon	146 406	24,0%	25,8%	41,4%	8,9%	366	0,33%	0,48
Limousin	48 631	31,9%	24,6%	37,9%	5,5%	72	0,22%	0,21
Lorraine	112 157	25,3%	20,9%	47,7%	6,1%	223	0,27%	0,35
Midi Pyrénées	184 821	31,4%	20,4%	43,6%	4,6%	451	0,36%	0,43
Nord Pas de Calais	205 003	23,6%	22,1%	45,5%	8,8%	396	0,25%	0,43
Normandie	191 630	29,0%	29,0%	36,8%	5,3%	352	0,26%	0,32
Pays de Loire	254 006	27,7%	29,3%	39,8%	3,2%	404	0,22%	0,35
Picardie	83 687	25,0%	26,4%	37,9%	10,7%	175	0,28%	0,28
Poitou Charentes	95 995	24,2%	26,3%	45,4%	4,1%	276	0,38%	0,42
Provence Alpes Côte d'Azur	211 385	23,6%	21,1%	45,2%	10,1%	500	0,31%	0,47
Rhône Alpes	339 810	26,1%	30,1%	40,0%	3,8%	540	0,22%	0,40
Total général	3 241 880	25,9%	25,8%	42,2%	6,1%	6 733	0,28%	0,39

Taux de dommages souterrains rapportés aux déclarations de travaux = $DS / \sum (RDICT, RDC, RTU)$ ↑

9

Indicateurs exploitants 1 er Semestre 2022

Historique par Observatoire Régional

Sources : Enedis, GRDF, GRT GAZ, Orange, RTE, TEREGA

(Absence de données RATU de la part d'Orange, car exploitant d'ouvrages non sensibles pour la sécurité des personnes)

Taux de dommages souterrains (DS) = (dommages souterrains / Σ (RDICT, RDC, RTU))

Observatoires régionaux	2019		2020			2021				S1 2022			
	DC DICT ATU	Taux DS	DC DICT ATU	DS	Taux DS	DC DICT ATU	DS	Taux DS	Taux DS / 100 km réseau	DC DICT ATU	DS	Taux DS	Taux DS / 100 km réseau
Alsace	68 425	0,35%	65 131	193	0,30%	71 966	113	0,16%	0,31	35 930	99	0,28%	0,26
Aquitaine	302 205	0,30%	315 148	824	0,26%	355 715	916	0,26%	0,74	193 937	544	0,28%	0,46
Auvergne	108 585	0,38%	114 918	446	0,39%	133 847	428	0,32%	0,64	65 846	222	0,34%	0,38
Bourgogne	115 084	0,31%	118 132	286	0,24%	144 797	335	0,23%	0,51	77 721	254	0,33%	0,37
Bretagne	236 315	0,30%	249 563	639	0,26%	297 925	637	0,21%	0,52	153 421	467	0,30%	0,40
Centre	172 953	0,45%	178 786	646	0,36%	193 443	743	0,38%	0,70	99 699	381	0,38%	0,37
Champagne Ardennes	94 213	0,45%	96 669	357	0,37%	104 559	480	0,46%	0,89	51 918	159	0,31%	0,27
Franche Comté	65 182	0,27%	67 601	167	0,25%	86 847	187	0,22%	0,56	44 705	133	0,30%	0,43
Ile de France	618 375	0,30%	588 163	1311	0,22%	600 767	1521	0,25%	0,94	300 089	719	0,24%	0,45
Languedoc Roussillon	201 963	0,42%	201 999	562	0,28%	214 658	567	0,26%	0,72	111 337	366	0,33%	0,48
Limousin	55 605	0,31%	62 744	226	0,36%	66 910	186	0,28%	0,55	33 108	72	0,22%	0,21
Lorraine	148 828	0,32%	149 091	479	0,32%	165 431	441	0,27%	0,73	83 754	223	0,27%	0,35
Midi Pyrénées	213 198	0,43%	217 853	816	0,37%	234 457	867	0,37%	0,83	126 799	451	0,36%	0,43
Nord Pas de Calais	299 651	0,28%	283 635	651	0,23%	306 256	747	0,24%	0,81	156 674	396	0,25%	0,43
Normandie	234 603	0,31%	234 873	544	0,23%	284 073	667	0,23%	0,58	136 103	352	0,26%	0,32
Pays de Loire	288 154	0,24%	307 508	591	0,19%	357 041	576	0,16%	0,47	183 646	404	0,22%	0,35
Picardie	123 327	0,27%	118 342	272	0,23%	122 968	307	0,25%	0,55	62 796	175	0,28%	0,28
Poitou Charentes	117 557	0,40%	120 400	388	0,32%	147 063	509	0,35%	0,81	72 717	276	0,38%	0,42
Provence Alpes Côte d'Azur	283 278	0,40%	280 928	819	0,29%	306 801	918	0,30%	0,86	161 566	500	0,31%	0,47
Rhône Alpes	434 268	0,28%	440 658	824	0,19%	484 394	766	0,16%	0,53	251 142	540	0,22%	0,40
Total général	4 181 769	0,33%	4 212 142	11041	0,26%	4 679 918	11911	0,25%	0,68	2 402 908	6 733	0,28%	0,39

Le Président Olivier Laurent interroge sur la pertinence du taux DS au 100 km de réseau, qui sera à vérifier dans le temps.

Indicateurs exploitants 1^{er} Semestre 2022

Éléments relatifs aux investigations complémentaires

Sources : Enedis, GRDF, RTE

GRT GAZ, TEREKA, Orange non concernés

Observatoire Régional	Nombre de récépissés DT avec demande d'IC	Nombre de résultats d'IC reçus	Nombre de résultats d'IC intégrés (donc exploitables)	Nombre d'IC facturées
Alsace	337	1	NC	NC
Aquitaine	13 107	171	NC	NC
Auvergne	2 392	4	NC	NC
Bourgogne	2 017	4	NC	NC
Bretagne	10 614	4	NC	NC
Centre	4 065	3	NC	NC
Champagne Ardennes	1 672	13	NC	NC
Franche Comté	812	3	NC	NC
Ile de France	22 298	15	NC	NC
Languedoc Roussillon	5 678	14	NC	NC
Limousin	1 234	11	NC	NC
Lorraine	4 421	8	NC	NC
Midi Pyrénées	7 559	13	NC	NC
Nord Pas de Calais	10 038	38	NC	NC
Normandie	9 943	156	NC	NC
Pays de Loire	14 542	290	NC	NC
Picardie	1 354	4	NC	NC
Poitou Charentes	3 570	5	NC	NC
Provence Alpes Côte d'Azur	10 402	29	NC	NC
Rhône Alpes	14 510	20	NC	NC
Total général	140 565	806	NC	NC

les volumes d'IC reçues correspondent en partie à des Demandes de 2021

Principales tendances constatées :

Pour le premier semestre 2022, on constate :

- une diminution du nombre de déclarations (-3,6%).
- un nombre de dommages et un taux de dommages en souterrain rapporté au nombre de déclarations en augmentation, mais bien inférieur aux résultats de 2019.

A noter : le changement d'outil et de méthode de collecte pour Enedis (nombre de constats contradictoires collectés sur des dommages aux ouvrages exploités par Enedis / nombre d'interruptions de fourniture dus à des travaux), qui impacte sur la chronique et sur le résultat 2022.

- Certaines disparités fortes selon les Observatoires Régionaux.
- 4 nouveaux indicateurs de suivi relatifs aux investigations complémentaires ont été proposés. Les premiers éléments remontés montrent la nécessité de consolider les circuits de collecte.

Sur 140 000 réceptionnés de DT avec demande d'IC, on ne constate même pas 1000 retours d'IC.

Indicateurs du ministère

	2021	Nombre d'inspections	Nombre de sanctions signées pour :			Nombre de courriers pour :		
			Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux	Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux
Nord-Ouest	Bretagne	108	12	2	58	58	11	359
	Centre							
	Île-de-France							
	Normandie Pays de la Loire							
Nord-Est	Bourgogne-Franche-Comté	156	4	0	23	71	1	193
	Grand Est							
	Hauts-de-France							
Sud-Ouest	Nouvelle-Aquitaine	107	3	0	25	40	8	153
	Occitanie							
Sud-Est	Auvergne-Rhône-Alpes	31	0	0	8	18	114	71
	Provence-Alpes-Côte d'Azur							
	TOTAL	402	19	2	114	187	134	776
			135			1097		

A titre de comparaison :

	Nombre d'inspections	Nombre de sanctions signées pour :			Nombre de courriers pour :		
		Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux	Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux
S1 2021	154	13	2	62	95	60	422
S1 2022	216	10	3	43	100	7	561

Points géoréférencés

GRDF indique que les points géoréférencés ne sont pas discutables (sur la base de 3 points GPS). Qu'avant d'intégrer les éléments, des vérifications croisées sont effectuées, par échantillonnage. Jean-Claude Anotta (SDEV 88) relève que certains prestataires modifient les chiffres ; ce qui est dommageable pour la suite de la vie des réseaux.

Survey de plus en plus de maîtres d'ouvrage leur demandent de faire des IC, commencent à s'impliquer.

Toute une chaîne de restitution doit être mise en place.

Pour GRDF, l'étape supplémentaire de capitaliser les informations n'est pas encore franchie. Il existe des contrôles de cohérence pour intégrer les retours d'IC.

Thierry Keller (FNEDRE) estime qu'il devrait y avoir une action pour la lisibilité de l'information - il est aberrant que les IC faites ne soient pas renvoyées à l'exploitant.

Grégory Cordier (GRDF) suggère que le retour de la partie technique soit fait par l'entreprise de géolocalisation à l'exploitant ?

Gaëlle Bouret (GRDF) imagine la création d'une **plateforme de mise en commun des informations**. Cela serait peut-être un facilitant pour la maîtrise d'ouvrage.

➡ **Le Président Olivier Laurent précise que tous ces éléments seront remontés au niveau national.**

GRDF relève qu'il y a encore beaucoup de DICT orphelines.

GRDF ne fait pas de contrôles mais des visites de chantiers, dans une logique d'accompagnement, le rôle de police revenant à la DREAL.

Le délai de validité de la DICT pose question. Est-il de 3 mois à partir du moment où elle est lancée ?

Ouahid Sabr (DREAL) renvoie à la page 73 du fascicule 1.

→ https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/userfile?path=/fichiers/Guides_techniques/Fascicule1_en_vigueur_01012020.pdf

La réponse est oui, à condition que des modifications ne remettent pas en cause le projet.

2. Retour sur la réunion des Observatoires régionaux (12/10/2022)

Le Président Olivier Laurent indique que les membres ont longuement débattu des IC.

La démarche de GRDF en Ile-de-France a été évoquée : à savoir le **dégagement préalable des branchements**, et seulement ensuite la réalisation des travaux sur le réseau principal. Il faut certes accepter d'avoir - pour les élus notamment - des trous sur les trottoirs. Le coût de revient est plus favorable que des travaux classiques.

3. Retour sur les matinales de GRDF (21/10/2022)

Le Président Olivier Laurent relève que ce fut une belle réussite, et que partenaires étaient satisfaits de la démarche. Chacun est venu avec son expérience.

➡ **Une demande d'accompagnement et de formation des petites collectivités territoriales a été notée.**

Ouahid Sabr (DREAL) revient sur ce qu'il est possible de faire :

1. Identifier les bons interlocuteurs à la bonne maille
2. Les inviter à l'Observatoire régional
3. Des besoins spécifiques sont à identifier – il faut apporter des réponses pédagogiques, dire clairement quelles sont leurs responsabilités.

4. Présentation de notre retour à l'Observatoire National du projet de l'analyse des causes profondes

Le Président Olivier Laurent précise que le point sera fait avec Yves Lesage.
L'interprétation de l'outil d'analyse des causes profondes faite par l'Observatoire lorrain ne semble pas correspondre à l'orientation initiale de la réflexion nationale ; à suivre.
GRDF va éprouver le fonctionnement de l'outil d'analyse avec des dommages.

■ ■ ■

☛ Sollicitations

- Olivier Laurent est sollicité par Jean-Claude Anotta (SDEV 88) pour des échanges au titre de l'Observatoire, avec des élus et responsables techniques. Il sollicitera peut-être d'autres membres pour l'accompagner.
- Olivier Laurent reprendra contact avec RTE pour voir comment leurs sensibilisations fonctionnent.
- Marc Bury va voir comment Olivier Laurent pourrait intervenir lors d'une action Bâtiment, afin de reprendre les habitudes autour de la prévention.

CALENDRIER 2023

- **Vendredi 31 mars**
- **Vendredi 9 juin**
- **Vendredi 6 octobre**

POUR MEMOIRE - ACTIONS EN SUSPENS

Dans le cadre de l'Observatoire, une action avec la FFB serait intéressante à mener

Dans le cadre de l'Observatoire, une action sur la base des fiches techniques OPPBTP serait intéressante à mener